

Namur, le 07 décembre 2021.

Objet : Stage en milieu professionnel

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Comme le prévoient le projet pédagogique et le ROI de l'Ecole Hôtelière provinciale de Namur, notre formation professionnelle est complétée par six semaines de stages obligatoires. C'est un moment important où nos élèves découvrent la réalité du terrain, prennent des responsabilités et renforcent leurs compétences.

Il va de soi, que les lieux de stage et les postes occupés varient en fonction du niveau des études, le stage de 3^{ème} année étant plutôt un moment de découverte.

Nos maisons de stage, le plus souvent gérées par des diplômés de l'Ehpn, ou ayant des références professionnelles dans le secteur, offrent de réelles garanties de formation pour nos élèves.

L'attribution des stages est déterminée par une équipe de collaborateurs pédagogiques et moi-même. Des multiples critères entrent en ligne de compte pour aboutir aux meilleures adéquations et permettre à chaque élève de profiter au mieux de son apprentissage.

En ce qui concerne le calendrier, le lieu de stage est communiqué dans le courant du mois de février, durant les vacances de Pâques, un contact de quelques jours permet une première immersion. Afin de respecter la législation, seuls les élèves ayant au moins 15 ans au 1^{er} juillet pourront avoir la qualité de stagiaire. En 3^{ème} année, le stage est optionnel.

Si votre enfant a plus de 15 ans et souhaite effectuer un stage, merci de compléter le formulaire accessible via le code QR ci-dessous ou par retour du talon ci-dessous au secrétariat de l'école avant le 15 décembre 2021.

Nous restons à votre écoute.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Dominique Van de woestyne

Directrice.

Je soussigné

responsable de l'élève (nom, prénom et classe)

âgé d'au moins 15 ans au 01/07/2022.

- Désire qu'il effectue un stage durant les mois de juillet / aout de l'été 2022
- Ne désire pas qu'il effectue un stage durant les mois de juillet / aout de l'été 2022

Date et signature du responsable de l'élève